

Surpoids et obésité



Définition

L'Indice de Masse Corporelle (IMC) est utilisé pour mesurer la corpulence et est calculé selon la formule suivante : $IMC = \text{Poids (en kg)} / \text{taille au carré (en mètre)}$.

L'indice de masse corporelle reflète la corpulence :

Il y a maigreur lorsque l'IMC $< 18,5$. La corpulence est normale lorsque l'IMC est $> 18,5$ et < 25 .

Il y a surpoids lorsque l'IMC est ≥ 25 et < 30 .

Il y a obésité lorsque l'IMC est ≥ 30 et < 40 .

A partir de 40, on parle d'obésité morbide.

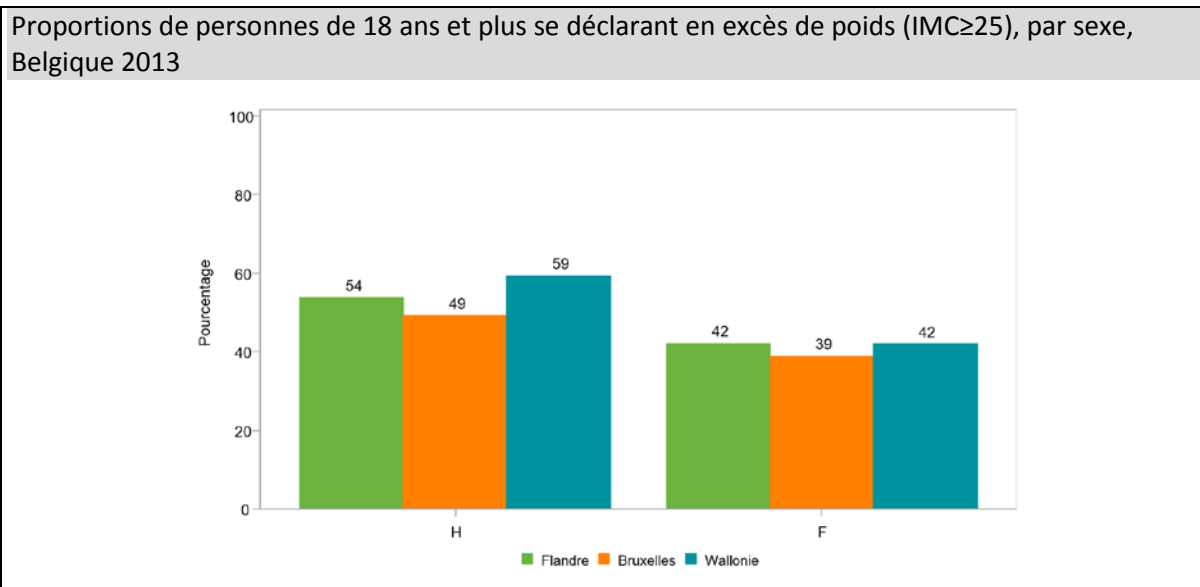
On parlera d'excès de poids pour désigner le surpoids et l'obésité, soit pour un IMC supérieur ou égal à 25.

Ces bornes sont valables pour les personnes de 18 ans et plus. Chez les plus jeunes, les valeurs de l'indice varient en fonction de l'âge. C'est vers 6 ans que l'indice est le plus faible. Il remonte ensuite jusqu'à 18 ans environ, âge à partir duquel il semble rester constant globalement. Chez les moins de 18 ans, on interprète la valeur de l'IMC grâce à des tables de références internationales.² (WHO, 2003)

Dans l'Enquête nationale de santé par Interview, l'IMC est calculé sur base de la taille et du poids corporel déclarés par les personnes interrogées.

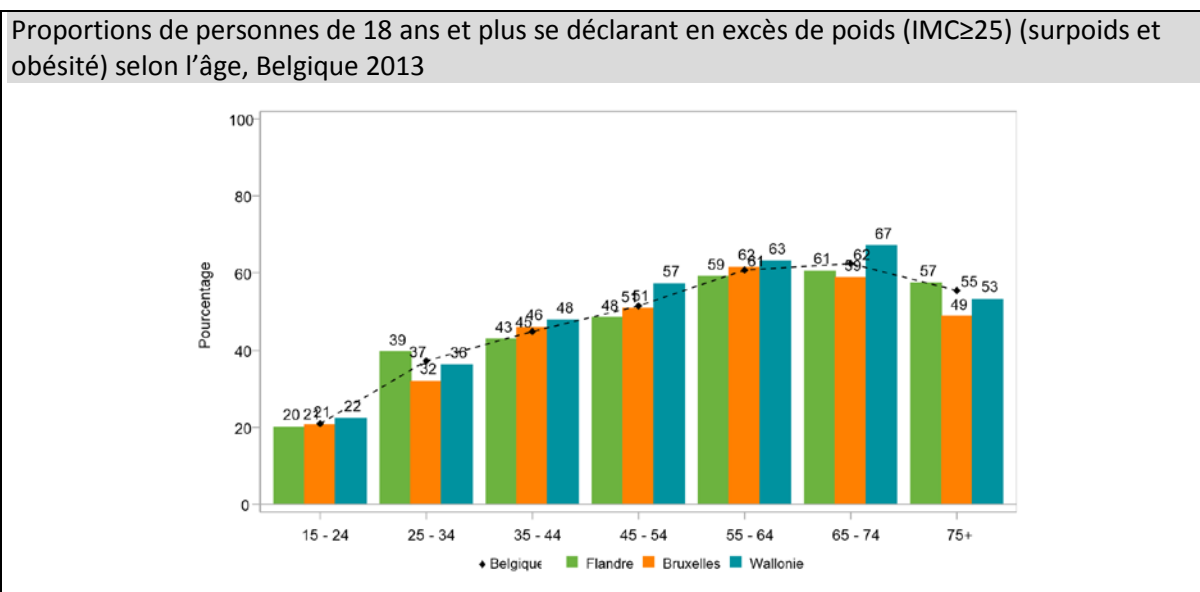
L'obésité est en augmentation partout dans le monde occidental tant chez les adultes que chez les enfants. Le surpoids et l'obésité sont associés à une prévalence accrue et à une gravité plus importante de nombreuses maladies chroniques (diabète de type 2, cardiopathies ischémiques, maladies cérébrovasculaires, maladies ostéoarticulaires, santé mentale, ...). (Cole, Bellizzi, Flegal, & Dietz, 2000)

En 2013, en Wallonie, 40 % des hommes et 53% des femmes de 18 ans et plus déclarent un poids et une taille qui les classent dans la catégorie des personnes de corpulence normale. En revanche, 58 % des hommes sont en excès de poids (dont près d'un tiers sont obèses) ainsi que 41 % des femmes (dont plus d'un tiers sont obèses). De l'autre côté de l'échelle, on note 1,5 % d'hommes et 5 % de femmes maigres.



Source : HIS 2013, Institut scientifique de santé publique

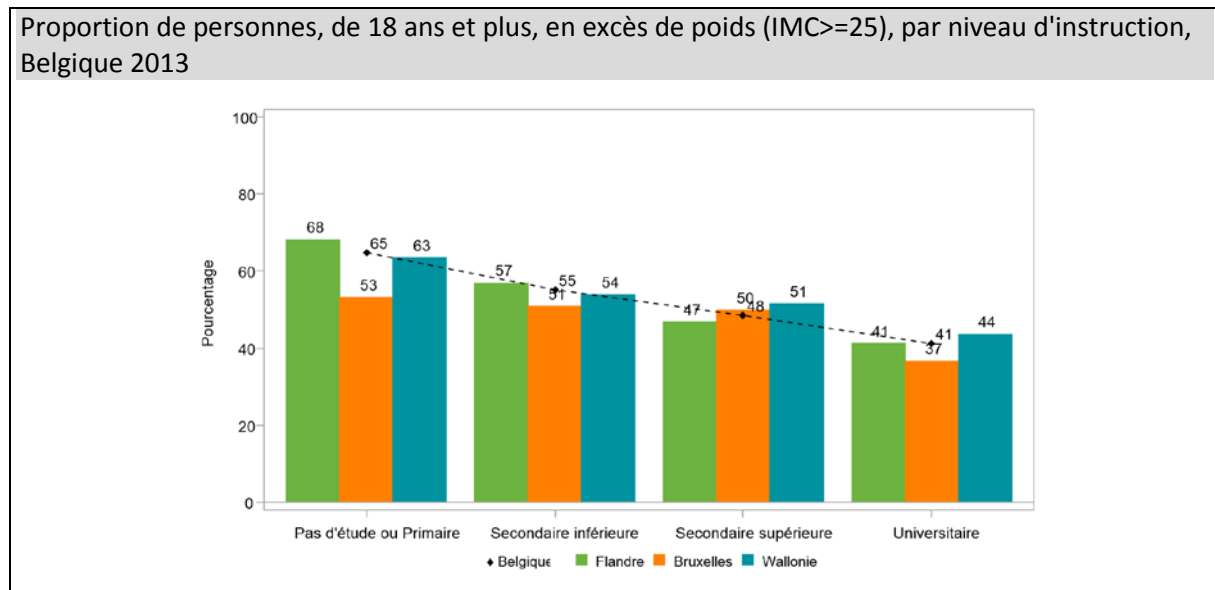
La proportion de personnes qui se déclarent en excès de poids augmente avec l'âge jusqu'au groupe d'âge de 65-74 ans. Entre 25 et 34 ans, 36% des wallons sont en excès de poids (26% de surpoids et 10% d'obèses). Entre 35 et 44 ans, l'excès de poids concerne un wallon sur deux (32% de surpoids et 15% d'obésité) et entre 65 et 74 ans, l'excès de poids concerne deux wallons sur trois (45% de surpoids et 22% d'obésité).



Source : HIS 2013, Institut scientifique de santé publique

Adopter des comportements sains ne résulte que partiellement de choix personnels. La possibilité de faire ces choix dépend fortement des conditions socio-économiques : le pouvoir d'achat mais aussi l'accès à l'information, l'image de soi, l'environnement social, etc. La prévention de l'excès de poids passe donc par les changements d'ordre structurel comme le préconise la Charte d'Ottawa¹ (OMS, 1986).

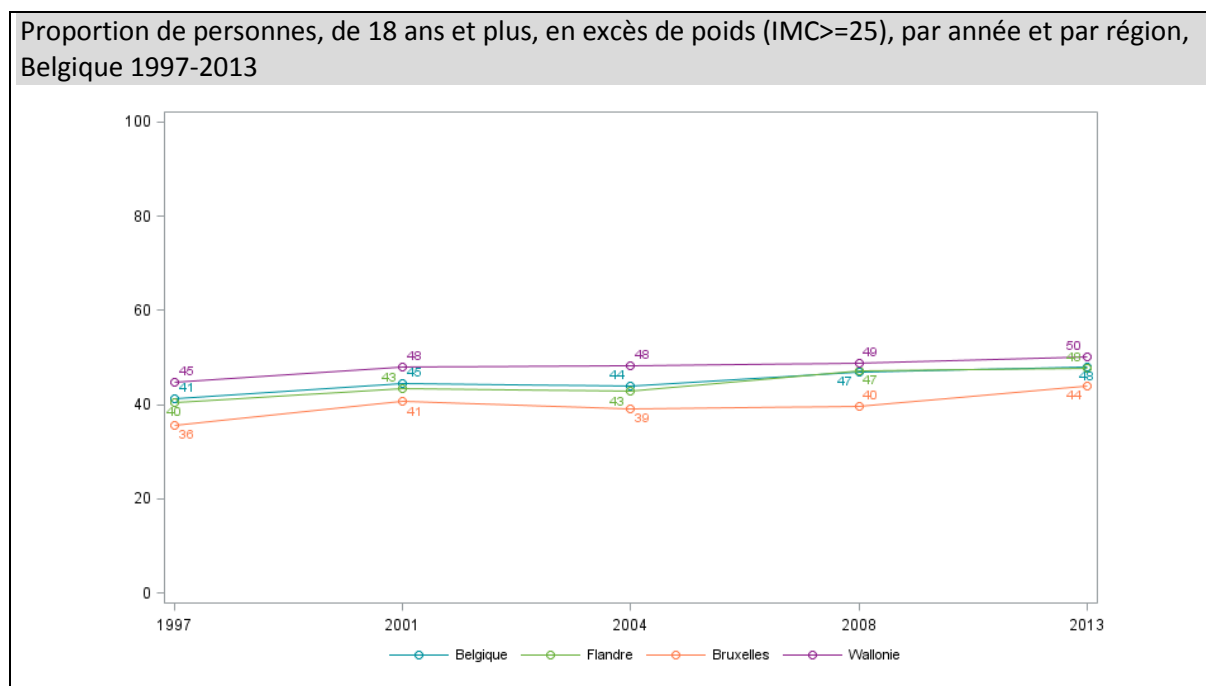
Parmi les personnes issues d'un ménage où le diplôme le plus élevé est celui de l'enseignement primaire, 25% se déclarent obèses. C'est deux fois plus que parmi les personnes issues d'un ménage où le diplôme le plus élevé est celui de l'enseignement supérieur (12% d'obèses). Le surpoids semble toucher les niveaux socio-économiques de façon plus homogène. Les personnes issues d'un ménage au faible niveau d'instruction sont 39% à être en surpoids contre 32% dans le ménage au niveau d'instruction élevé.



Source : HIS 2013, Institut scientifique de santé publique

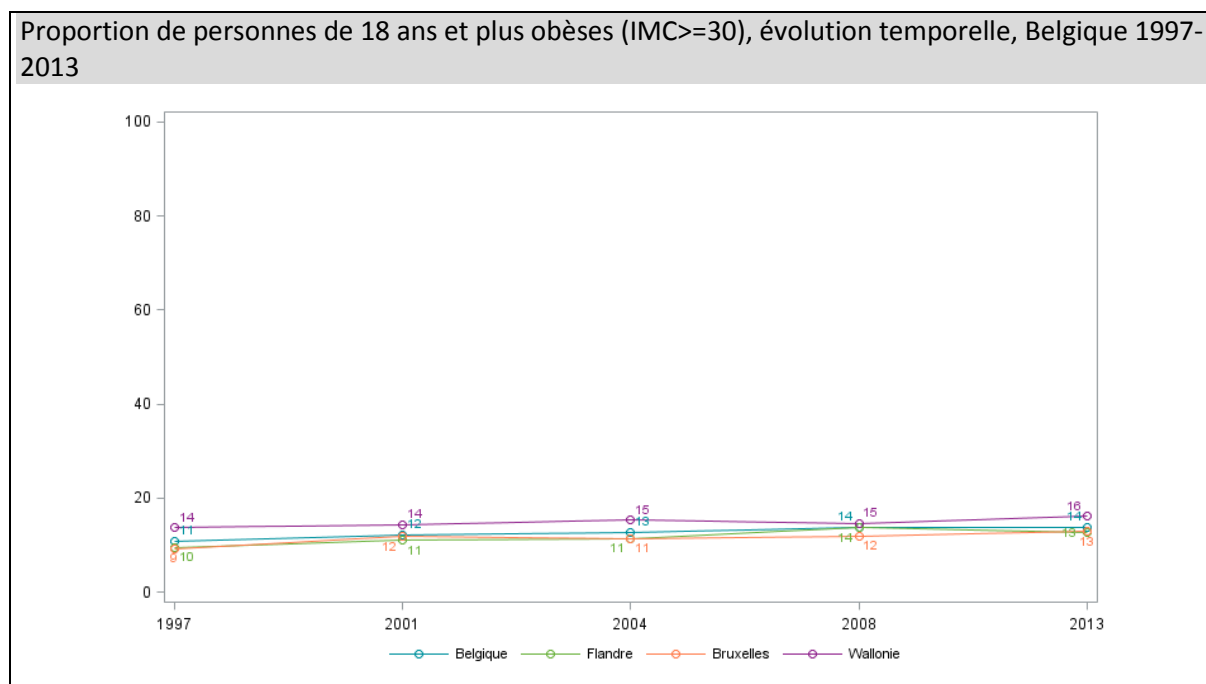
¹ Charte d'Ottawa : Conclusions de la première conférence internationale pour la Promotion de la santé. OMS Europe, 21 novembre 1986; Ottawa, Canada.

En Wallonie comme dans les deux autres régions, la proportion de personne en excès de poids est en augmentation entre l'enquête de 1997 et celle de 2013.



Source : HIS 2013, Institut scientifique de santé publique

La proportion de personnes obèses est en augmentation dans les trois régions et est attribué principalement à l'augmentation de l'obésité chez les femmes. En 15 ans, on est passé en Wallonie de 12% de femmes obèses à 16% et en Flandre de 9% à 13%. A Bruxelles l'augmentation n'est pas significative.



Source : HIS 2013, Institut scientifique de santé publique

Références bibliographiques

Cole, T., Bellizzi, M., Flegal, K., & Dietz, W. (2000). Establishing a standard definition for child overweight and obesity worldwide: international survey. *BMJ*, 320 (7244).

WHO. (2003). *Joint WHO/FAO Expert Consultation on Diet, Nutrition and the Prevention of Chronic diseases*. Genève: WHO Technical Report Series 916.